

Le programme de « management des entreprises » est la suite logique de l'introduction d'un enseignement de management dans la série STG.

Il s'appuie sur les acquis des classes de première et de terminale et se donne pour objectif de donner une culture commune à l'ensemble des BTS dans le domaine du pilotage de l'entreprise et de la prise de décision. Les compétences attendues pour chaque thème fixent les attentes et indiquent en conséquence le sens qui sera donné à l'épreuve.

Le programme est articulé autour de la notion de stratégie en suivant la logique Qui (décide de la stratégie) ? Quoi (quelle stratégie) ? et Comment (est-elle mise en œuvre) ? Les notions « d'entrepreneur » et de « manager » sont au cœur du processus décisionnel.

L'objet d'étude du management est « l'entreprise » et non les « organisations ». Il est toutefois nécessaire de prendre en compte l'ensemble des formes d'entreprises en insistant tout particulièrement sur les PME. L'étude des problèmes de management doit privilégier l'étude de situations réelles ou inspirées du réel.

Claude NAVA

Inspecteur général de l'Éducation nationale